

Réf: Dossier 465582

Avis de constitution

SOCIETE « AUTO ECOLE NOUVEL HORIZON »

Siège ABIDJAN YOPOUGON BEAGO, Lot 403, Ilot 86

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/11/2025, et enregistrés le 14/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTO ECOLE NOUVEL HORIZON »

Objet : - AUTO ECOLE ; TRANSPORT DE BIENS ET DE PERSONNES ; IMPORT-EXPORT ; ACHAT ET VENTE VEHICULES ; NEGOCE ; COMMERCE GENERAL ;

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON BEAGO, Lot 403, Ilot 86

Dirigeant(s) Mme KONGOZA AMENAN BERNADETTE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13190 du 19/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77839/GTCA/RC/2025 du 19/12/2025

